

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

Conseil municipal. Il se réunira ce jeudi, à 20 h, salle du foyer rural, Saint-Pardoux, sans public. À l'ordre du jour : présentation des travaux des commissions communales ; règlement intérieur du conseil municipal ; cessions de terrains ; éclairage public rue des Quatre-Mares ; demande de subvention auprès du Sieds ; contribution versée à une association ; tarification locations salles communales et matériels ; plan de financement, subventions DETR : La Francette ; motion à la demande du collectif citoyen « Bassines, non merci » ; ouverture de crédit d'avant vote du budget 2021.